CONTRIBUTION

A LA CONNAISSANCE DES

Coléoptères de Belgique

PAR

G. FAGEL

VI NOTE (1)

Remarques sur le Quedius picipennis HEER.

Les Quedius, sous-genre Raphirus, voisins de Q. boops GRAV., ont déjà fait couler beaucoup d'encre; qu'il me soit cependant permis de dire quelques mots sur une forme de ce groupe.

Les auteurs anciens considéraient Q. attenuatus GYLL. et Q. picipennis HEER comme identiques, mettant tantôt l'un, tantôt l'autre

en synonymie.

En 1911, N. Joy (2) attire l'attention sur le picipennis HEER et après examen de différences, établit l'existence de deux formes différentes, mais la question n'est pas exactement tranchée, picipennis est-il une espèce propre ou simplement une variété de attenuatus.

Par la suite, les auteurs reconnaissent l'existence de ces deux formes, mais le malheureux picipennis est balloté d'espèce en variété et vice versa.

L'examen d'un assez nombreux matériel provenant de notre pays, me permet de conclure catégoriquement à la spécificité de picipen-

nis HEER.

1ci se gresse une irritante question de nomenclature: Quedius picipennis HEER 1838 est préoccupé par Q. picipennis PAYK. 1800, espèce appartenant à un autre sous-genre. GRIDELLI (3) met picipen-

nis HEER en synonymie de Scribae GANGLB, 1895, or ce dernier auteur (1), spécifie qu'il rebaptise le Q. picipennis SCRIBA 1864 parce que préoccupé par picipennis HEER 1838.

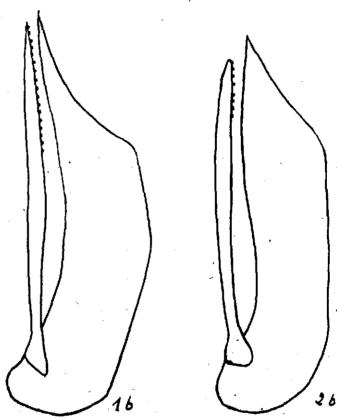


Fig. 1. — Quedius (Raphirus) attenuatus GYLL.
Fig. 2. — Q. (Raphirus) Joyi MIHL.
b) édéage (profil).
c) lobe médian (face).

d) paramère (face interne).

GRIDELLI semble ne pas avoir eu connaissance de la deuxième forme de l'Europe occidentale, sans quoi le savant entomologiste italien n'aurait manqué de remarquer les différences notables existant entre les deux espèces. La figuration du pénis donnée dans son travail est bien celle de attenuatus sensu Joy.

(1) Die Kafer von Mitteleuropa, II, 1895.

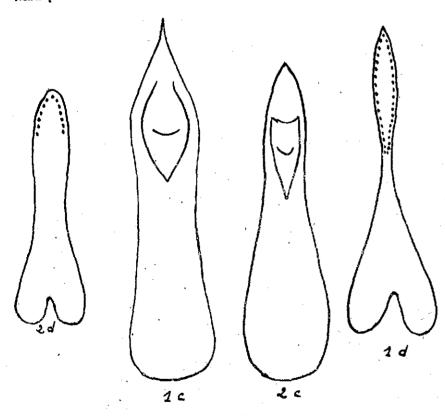
⁽¹⁾ I. Ann. Soc. Ent. Belg., LXXIV, 1934; II, III, I. cit., LXXVI, 1936; IV-V, I. cit., LXXXI, 1945.

⁽²⁾ Ent. Month. Mag., 1911.

⁽³⁾ Mem. Soc. Ent. Ital., 1924.

Le picipennis sensu Joy étant sans nom, je propose de le nommer Joyi, en hommage au grand entomologiste anglais, qui le premier attira l'attention sur cette forme.

Dans l'examen de ces bêtes il faut user avec beaucoup de circonspection des caractères tirés de la coloration de l'avant-corps ainsi que de la ponctuation des élytres et des tergites. Cette dernière devient progressivement plus dense de boops GRAV. à Joyi MIHI puis à altenuatus GYLL.



Je crois que les deux espèces peuvent se différencier comme suit :

Tête peu plus large que longue, plus étroite (yeux compris) que le
pronotum; celui-ci ample, à sa largeur maximum, vers les 2/3
postérieurs plus large que le bord antérieur. Pattes généralement plus sombres, ainsi que le sommet des palpes. Lobe
médian de l'édéage se terminant en pointe bien marquée; vu
de profil le corps du pénis est bossu sur la face externe, puis

brusquement retréci en une longue pointe galbée extérieurement; paramère allongé, étranglé au milieu lancéolé vers le sommet, l'apex pointu, face interne bordée de l'apex à l'étranglement d'une rangée de granulations noires, particuliérement visibles de profil. Forme plus robuste, taille plus forte, 6-7 mm. . . .

Tête nettement plus large que longue, cependant plus étroite que le pronotum; celui-ci très ample, bien plus large que long, à sa largeur maximum vers les 3/5 postérieurs, beaucoup plus large que le bord antérieur, les points des séries discales équidistants. Pattes plus claires, généralement jaunes, à l'exception des tibias postérieurs enfumés; les palpes généralement entièrement clairs. Lobe médian de l'édéage se terminant en pointe mousse subarrondi au sommet, vu de profil le corps du pénis subdroit extérieurement, régulièrement rétréci vers le sommet et non galbé; paramère court, large, à peine étranglé au milieu, arrondi au sommet, la face interne bordée de granulations noires seulement vers le sommet. Forme plus grêle, taille plus faible 4, 8-6 mm. . . . Joyi Nov. Nom. picipennis HEER sensu Joy.

Ces caractères paraissent stables. Les différents auteurs qui ont traité la question ont parlé de tête plus ou moins transverse, mais ont omis de tenir compte de la largeur du pronotum.

Je ne puis trouver de différenciation par la forme du pénultième article des antennes, ainsi que signalé par EVERTS (1). Les articles antennaires vers le sommet sont quelque peu aplatis et non cylindriques, de ce fait d'après l'angle suivant lequel l'antenne est examinée, le pénultième article parait plus ou moins large.

La coloration du pronotum est aussi fort sujette à variation et je ne comprends pas pourquoi Joy en 1932 (2) n'a pas utilisé de différences morphologiques pour séparer les deux espèces, plutôt qu'un vague caractère qui le plus souvent provient uniquement du degré de maturité du spécimen.

Je possède ces espèces des localités suivantes :

attenuatus GYLL.: Uccle (Calevoet), Forest, Wemmel, Brusseghem, Braine l'Alleud, Ruysbroeck et Droogenbosh (crues de la Senne, La Roche (DE RUETTE) (crues de l'Ourthe), 7 & 0, 20 Q Q. Joyi Miht: Uccle (vallon d'Engeland), Wemmel, Jauchelette Anderlecht (Neerpede), Schooten, 5 & 0, 7 Q Q.

- (1) Coleoptera Neerlandica, 111, 1922.
- (2) Practical Handbook of British beetles, I, 1932.